

Infirmiers libéraux : une expérience pionnière sur la télésurveillance médicale des seniors

Publié le avril 29th, 2015
Écrit par: Laure Martin

En raison d'un nombre plus élevé que la moyenne de patients âgés sur son territoire, le CHU de Limoges a décidé de mener une expérimentation unique en Europe, pendant un peu plus d'un an, afin de favoriser le maintien à domicile des patients. La télésurveillance à domicile des patients repose sur un travail collaboratif entre les gériatres hospitaliers, et les médecins et infirmiers libéraux.



©Céline Diais

« Sur le Grand Limoges, nous avons une population vieillissante très importante avec des pathologies chroniques et associées », fait savoir le Pr Thierry Dantoine, responsable du service de médecine gériatrique au CHU de Limoges.

Dans le cadre de l'organisation de la filière gériatrique, l'équipe du service a souhaité réfléchir à la prévention des réhospitalisations et à faire en sorte que le gériatre hospitalier puisse davantage aider les médecins et infirmiers libéraux dans la prise en charge des patients âgés.

« Nous avons donc décidé d'un appui par de la télésurveillance à distance au domicile de patients polyopathologiques, avec des capteurs connectés et nomades », rapporte le Pr Dantoine.

Télésurveillance

Pour faire partie de l'expérimentation, les patients doivent déjà avoir été hospitalisés depuis moins d'un an pour l'une des pathologies suivantes : hypertension artérielle, bronchite chronique ou pathologies respiratoires, diabète, insuffisance cardiaque, AVC, chutes à répétition, troubles de la mémoire et dénutrition.

Une fois le patient sélectionné, l'équipe mobile de gériatrie, composée d'un gériatre et d'une infirmière se rend au domicile du patient afin de mener une évaluation gériatrique globale pendant 1h30 environ.

Lors de cette première phase, *« la partie infirmière consiste à recueillir des données sur le mode de vie sociale, le niveau d'étude, l'aide humaine à disposition du patient ou encore les données nutritionnelles »*, rapporte Marie-Jeanne Verger, infirmière référente Icare.

Et d'ajouter : *« Je m'intéresse également à la grille d'autonomie avec le Système de mesure de l'autonomie fonctionnelle (SMAF). Ensuite, je laisse la parole au gériatre qui fait un point sur le traitement, réalise le bilan cognitif ou encore la mesure des risques de chute. »*

Former les infirmières libérales

En fonction des résultats, les attachés de recherche clinique décident du groupe auquel vont appartenir les patients. Certains vont en effet recevoir une surveillance classique sans changement, tandis que les autres vont bénéficier de l'appui gériatrique ainsi que la télésurveillance. Ils sont alors équipés d'un kit composé de différents capteurs pour le pouls, le poids, la tension, la glycémie et la saturation.

Les attachés de recherche forment l'infirmière libérale du patient, qui intervient au domicile dans le cadre de la DSI, à l'utilisation des capteurs. Ces derniers renvoient les données cliniques du patient dans un logiciel, e-géropass.

Le gériatre ainsi que le médecin et l'infirmier libéraux peuvent y avoir accès par l'intermédiaire d'une plateforme. *« Lorsque le gériatre observe des signes de décompensation, il contacte alors le médecin et l'infirmière afin d'anticiper les risques, faire une prescription ou des préconisations »*, explique le Pr Dantoine.

Et d'ajouter : *« Il s'agit de prendre les décisions le plus rapidement possible afin d'éviter que la nouvelle décompensation entraîne une réhospitalisation. Nous faisons de la télésurveillance chronique, ce qui implique une connexion pour voir les données, nous ne recevons pas d'alerte. Mais si l'infirmière libérale constate un problème, elle peut tout de suite nous prévenir. »*

Résultats

« L'objectif de l'expérimentation est, en comparant les deux groupes, de montrer que grâce à cette télésurveillance, le nombre d'entrées aux urgences diminue, tout comme le taux de réhospitalisation », souligne Caroline Gayot, attachée de recherche clinique. L'équipe va également mener une évaluation médico-économique, et évaluer l'acceptabilité de cette technologie par l'ensemble du personnel qui le prend en charge.

Cette expérimentation vise aussi à valoriser la fonction de l'infirmière libérale avec la DSI. « Nous voulons modéliser l'acte infirmier et l'acte médical pour voir si nous ne pouvons pas les optimiser davantage », conclut le Pr Dantoine. Le projet qui a commencé en septembre 2014 se déroule dans toute la région du Limousin et dans le Loir et Cher.

Pour le moment, 300 patients sont inclus, et l'objectif est d'atteindre 536 patients au 31 août 2015. L'expérimentation se tiendra jusqu'au 31 août 2016 et les résultats seront communiqués d'ici fin 2016.